



Camping-Car

UNIQUE FÉDÉRATION NE REGROUPANT QUE DES VÉHICULES DE LOISIRS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 8 novembre 2025 à BELLEY

Patrick LABLANCHE, président de la Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars ouvre la séance à 16 H 20.

Conditions de vote pour l'AGO : (vote à main levée ou à bulletin secret ?)

Il est demandé aux présidents de clubs ou à leurs représentants de décider s'ils sont d'accord pour un vote à main levée.

Contre : **00** Abstention : **00** Le vote à main levée est adopté à l'unanimité.

1) Rapport moral du Président : (Vote)

« J'ai été énormément, sinon critiqué, au moins attaqué par différents clubs, je parle de clubs, pour ne pas citer les personnes elles-mêmes, mais directement attaqué par les clubs en tant que personnes physiques. Donc, je rappelle à tout le monde que le poste que j'occupe de président n'est qu'une émanation, je suis le représentant du comité exécutif et même si parfois des décisions ont pu être prises pour lesquelles je n'étais pas d'accord, et bien j'ai dû me plier aux décisions de la majorité.

Donc ce n'est pas uniquement Patrick LABLANCHE en tant que tel qui prend quelques décisions que ce soit. Quand on vire un club, quand on vire un adhérent ou quoi que ce soit, la décision est toujours prise au niveau du comité exécutif. Les reproches qui me sont faits personnellement sont barbants, c'est même plus que pesants. A la longue, je vous assure que quand on passe du temps, comme je le fais avec mon épouse qui s'occupe de la comptabilité de la FFACCC, on est deux à bosser pour la fédération, on n'accepte plus ces reproches malvenus.

Je vous signale que je passe du temps, comme tous mes collègues d'ailleurs autour de la table. Il y a d'abord le C.A. de printemps, et puis après, le salon du Bourget, auxquels il faut être présent. Ensuite c'est ici le forum des voyages. Et puis de temps en temps, certains clubs ont besoin de nous.

Donc, de tout ça, il faut en tenir compte. Alors, comme je le disais hier, mais je le rappelle à tout le monde, j'ai un camping-car que j'ai acheté d'occasion il y a 5 ans avec 47 000 kilomètres. Aujourd'hui, j'en ai 145 000 à mon compteur.

J'ai fait 100 000 kilomètres en 5 ans. Attention, ce ne sont pas les 100 000 pour la FFACCC. Mais sur les 100 000 que j'ai faits. Il y en a au moins un tiers pour la FFACCC. Donc, je veux que vous compreniez ça dans le rapport moral du Président, c'est que le Président, il en a un peu ras-le-bol. Alors, hier, messieurs et mesdames les présidents présents et représentants des clubs, je vous ai mis mon mandat entre les mains.

Hier, lors de la réunion des présidents et représentants, j'ai posé la question de confiance. Est-ce que vous souhaitez que je reste président de la FFACCC oui ou non ? Donc oui je reste, non, je m'en vais. Il y a eu, pour ainsi dire, l'unanimité pour que je puisse rester votre président.

Ceci est mon rapport moral.

Par contre, je lance la balle, je le dis, aujourd'hui au niveau du comité exécutif, il ne semble pas forcément qu'il y ait quelqu'un qui souhaite prendre la relève.

Mais j'aimerais bien que tout le monde le sache et en tienne compte dans les échanges qu'on peut avoir. Parce qu'il est toujours dommageable de toujours me solliciter : « oui ! Patrick LABLANCHE, j'ai

envoyé à *Patrick LABLANCHE*. » Non je réponds : vous avez envoyé au Président du comité exécutif qui a relaté à tout le comité exécutif.

Ça, c'est important. Je veux que ça soit dit. Donc, aujourd'hui, je suis toujours dans le comité exécutif. J'ai failli le quitter il y a peu de temps. A la demande de tous mes collègues qui m'ont dit que je ne pouvais pas partir comme ça. Et ils ont eu raison, je ne peux pas abandonner la FFACCC comme ça sur un coup de tête parce que l'on fait beaucoup de travail avec toutes les équipes qui sont là, avec tous les bénévoles, non seulement du comité exécutif, mais de toutes les commissions que je remercie et qui bossent énormément. Vous ne vous rendez pas compte de tout ce qui est fait en back-office pour que la FFACCC continue à tourner qu'elle tourne bien et qu'on essaie de faire avancer tous les dossiers. C'est énorme le travail qui est fait, et ce n'est pas moi qui fais le travail. J'en fais une petite partie, mais tous mes collègues en font énormément avec moi. Donc, je vous dis, j'ai encore un an.

Dans un an, il faudra que je sache si je me représente au comité exécutif ou non. Si vous me posez la question aujourd'hui, je réponds non.

Mais je suis très clair. « Je souhaite que tout ce que je viens de dire soit acté ».

Vote du rapport moral du président

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **01**

Le rapport moral est approuvé à la majorité

2) Situation financière et compte de gestion

La situation financière de la FFACCC ainsi que le compte de gestion, sont les deux sujets abordés et développés au cours du conseil d'administration.

3) Rapport financier : Par le vérificateur aux comptes. Présenté par Jean Paul SILVESTRI. (Vote pour chacun des deux points précédents)

Pour le contrôle des comptes annuels tels qu'ils viennent de vous être présentés, les vérifications ont été effectuées par rapprochement systématique entre les pièces justificatives, les écritures comptables et les relevés bancaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du comité exécutif et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Ces éléments me permettent d'affirmer que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de cet exercice.

Par conséquent, je vous propose de donner quitus au trésorier et au comité exécutif pour leur gestion comptable et financière de la FFACCC

Vote du rapport du vérificateur

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**

Approuvé à l'unanimité

Vote du quitus

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **01**

Approuvé à la majorité

4) Renouvellement du vérificateur aux comptes (Vote)

Monsieur Jean-Paul SILVESTRI accepte de se représenter au poste de vérificateur aux comptes.

Vote du vérificateur aux comptes

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**

Le renouvellement du mandat de Jean-Paul SILVESTRI est approuvé à l'unanimité.

5) Renouvellement et candidature au Comité exécutif

Membres du comité exécutif devant renouveler leur mandat :

↳ Daniel COLLOMBET (renouvellement pour 3 ans)

➤ Vote : Nombre d'opposition : **01** Nombre d'abstention : **00**
Elu à la majorité.

↳ Bernard DEPIERRE (renouvellement pour 1 an)

➤ Vote : Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**
Elu à l'unanimité

Deux nouveaux membres se présentent au comité exécutif (mandat de 3 ans) :

↳ Jean-Jacques RIOT (vote)

➤ Vote : Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**
Elu à l'unanimité

↳ Patrick MOURRAUT (vote)

➤ Vote : Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**
Elu à l'unanimité

6) Quitus sur les travaux des commissions : Partenariat, Salon Forum, Vadrouille, Protection juridique, Communication, voyages, informatique. (Vote)

Vote du quitus sur l'ensemble des commissions :

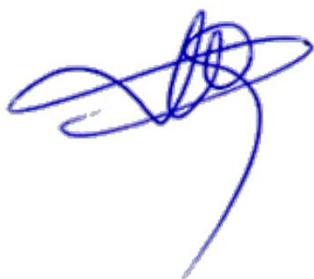
Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à

17 H 40, le 8 novembre 2025

Le président de séance
Patrick LABLANCHE



Le secrétaire de séance
Daniel SIMON

